

114	UTBM Service communication	Dépêche AEF n° 538570	23 mai 2016
		Enseignement supé- rieur	Isite - UBFC - Nicolas Chaillet

Isite de Bourgogne Franche-Comté : Nicolas Chaillet souhaite déployer un maximum d'outils avec la dotation de lancement

Par [Alexandra Caccivio](#)



Nicolas Chaillet

Alexandra Caccivio Le 25 mars 2016, l'université de Bourgogne Franche-Comté obtenait une dotation de lancement pour son isite (lire sur AEF). "Avec ces 5 premiers millions, nous disposons d'ores et déjà de moyens intéressants pour déployer notre politique", avance Nicolas Chaillet, président de la Comue, élu le 25 avril dernier (lire sur AEF). Il souhaite éviter de "restreindre le projet sur trop peu d'outils au

démarrage", parce qu'il envisage avec "confiance" la dotation finale qui sera accordée à l'UBFC. Dans un entretien à AEF, le 10 mai 2016, il explique comment il s'approprie les projets inscrits dans l'isite. Il souhaite notamment que la communauté se fédère en "pôles". "La constitution de ces pôles me paraît très importante parce que, si l'on s'adresse à la communauté par des appels à projets, il faut qu'elle ait en parallèle réfléchi à ses orientations et à sa feuille de route", dit-il.

AEF : Quelles seront vos priorités et vos premières actions à la présidence d'UBFC ?

Nicolas Chaillet : Les membres du conseil d'administration de la nouvelle Comue, avec les présidents des universités et les directeurs des établissements membres, vont construire ensemble un nouvel espace universitaire. Nous devons, durant les quatre prochaines années, en bâtir la structuration, mettre en place des modalités de fonctionnement, pour permettre à chacun d'y trouver sa place [...].

Au-delà de ces perspectives, qui sont celles de mon mandat, la construction d'UBFC recouvre de nombreux sujets, dont deux à très courte échéance. Parmi eux figure le projet isite, dont la mise en place doit se faire très rapidement, car l'État vient de nous allouer un préfinancement de 5 millions d'euros pour lancer les opérations. Nous devons signer très vite (en juin) une convention avec l'ANR pour les 18 premiers mois, décrivant la feuille de route, les premiers engagements et les outils, conformément au projet présenté qui a permis que nous soyons retenus. Cela nous permettra de lancer rapidement les premiers appels à projet, en les accompagnant de toute l'information nécessaire à la communauté. Nous y travaillons d'ores et déjà avec le coordinateur et l'ensemble des établissements et organismes partenaires du projet isite.

AEF : La somme allouée, qui est une avance, vous permet-elle de bâtir une stratégie de long terme ? Autrement dit, allez-vous déployer tous les dispositifs prévus dans l'isite avant de savoir quel sera le montant final alloué à UBFC ?

Nicolas Chaillet : Je ne suis pas encore en mesure de vous dire quels seront les premiers outils déployés parmi tous ceux prévus dans le projet isite. C'est en cours d'arbitrage. Le comité de pilotage d'isite et les conseils devront se prononcer. Nous souhaitons en tout cas ouvrir suffisamment de champs, ne pas restreindre le projet sur trop peu d'outils au démarrage. Avec ces 5 premiers millions, nous disposons d'ores et déjà de moyens intéressants pour déployer notre politique et nous espérons vivement obtenir in fine les financements prévus pour déployer le projet isite dans sa totalité. Nous nous engageons dans ce projet d'envergure avec beaucoup de confiance et de volontarisme. Il s'agit pour la communauté universitaire d'une véritable opportunité qu'il faut saisir.

AEF : Quels sont les premiers chantiers qui vous semblent pouvoir être lancés rapidement ?

Nicolas Chaillet : Comme je vous l'ai indiqué, il faut respecter le processus de décision qui est en cours, mais cela concernera probablement des appels à projets de recherche, y compris de recherche partenariale, mais aussi des appels à projets de formation, en particulier en master. Il est primordial que les projets aient une portée transformante, en s'inscrivant dans une dynamique vertueuse, contribuant à la valeur ajoutée de la Comue, au bénéfice de la communauté, de ses partenaires et du territoire.

AEF : Le projet isite est central dans votre mission nouvelle. Ce n'est cependant pas vous qui l'avez écrit alors que c'est vous allez le porter et l'incarner. Avez-vous des marges de manœuvre pour y mettre votre patte en quelque sorte ?

Nicolas Chaillet : Je connais bien le projet car j'y ai contribué avec d'autres en tant que directeur de Femto-St et co-porteur de l'axe "matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents". Tous les membres du consortium du projet isite ont écrit et validé le projet proposé. Nous devons désormais assurer sa cohérence et ses engagements.

Cela étant, la Comue doit agir afin de créer toutes les conditions suffisantes pour que l'isite soit un booster dans le développement d'UBFC, que la communauté puisse s'impliquer et apporter son expertise. Il y a des marges de manœuvre, notamment sur la question des pôles thématiques que nous allons structurer. La constitution de ces pôles me paraît très importante parce que, si l'on s'adresse à la communauté par des appels à projets, il faut qu'elle ait en parallèle réfléchi à ses orientations et à sa feuille de route. À titre d'exemple, il existe une fédération entre la MSH en Bourgogne et la MSHE en Franche-Comté, qui me paraît être une base très intéressante dans le domaine des SHS. Il y en a d'autres, et je ne veux pas présumer des bonnes idées qui vont émerger de la communauté dans les mois qui viennent. Pour cela, nous devons disposer d'une cartographie plus poussée des disciplines représentées sur les différents sites, des forces en formation et en recherche. Ce travail sera riche d'enseignements et d'innovations.

AEF : Vous disiez en préambule qu'il y avait deux projets prégnants. Quel est le second ?

Nicolas Chaillet : Un autre sujet urgent en ce début de mandat est l'évolution des écoles doctorales, qui vont passer sous l'égide d'UBFC au 1er janvier 2017. Elles seront au nombre de six. La plupart sont dans la continuité des écoles doctorales existantes. En SHS, de deux écoles doctorales, nous allons passer à trois (1), dans l'objectif d'une structuration plus cohérente en

AEF : Comment allez-vous travailler avec la région ? Et, autre question, la Comue, qui est calée exactement sur le territoire de la nouvelle grande région, sera-t-elle demain le seul interlocuteur du conseil régional ?

Nicolas Chaillet : Il faut que l'on soit en mesure de proposer à la région des projets ambitieux et clairs pour construire avec elle, dans un dialogue continu, des stratégies partagées. Le démarrage de la grande région, d'UBFC et d'isite sont simultanés. D'une certaine manière, tout se construit en même temps. UBFC sera probablement l'interlocuteur privilégié de la région Bourgogne Franche-Comté mais cela relève des prérogatives de la région.

Plus largement, la Comue a vocation à développer les compétences qui lui sont et seront transférées par les établissements membres. Avant toute chose, nous devons lui donner du sens et de la pertinence. Nous étions déjà fortement mobilisés depuis la création de la Comue. Et vous le voyez, quelques semaines après l'installation du premier conseil d'administration d'UBFC, nous sommes tous mobilisés dans cette même dynamique pour en faire une réussite.

(1) Les trois nouvelles écoles doctorales, en SHS, sont : droit, gestion, sciences économiques et politiques ; lettres, communication, langues et arts ; sociétés, espaces, pratiques et temps.